

AVIS PUBLIC

**RECONDUCTION DE LA MÊME DIVISION EN DISTRICTS
ÉLECTORAUX EN PRÉVISION DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE DE 2021**

À TOUS LES ÉLECTEURS DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QU'un avis public de la confirmation de la reconduction de la même division en districts électoraux par la Commission de la représentation électorale du Québec a été donné le 18 mars 2020, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

QUE, suite à l'avis public ci-haut décrit, aucun électeur n'a fait connaître son opposition à ladite reconduction dans les quinze (15) jours de sa publication;

QU'en conséquence, ladite division en districts électoraux a été reconduite le 3 avril 2020 et s'appliquera lors de l'élection générale de l'année 2021.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 29 JUIN 2020

Me Julie Waite, greffière